

École secondaire Joseph-François-Perrault

140, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R T27

Téléphone : 418 686-4040, poste 4060 Télécopieur : 418 525-8195

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du lundi 5 octobre 2020
Rencontre virtuelle (TEAMS)
De 19 h à 20 h 30
Procès-verbal

FINAL

Sont présents :

André Bureau	Membre du personnel professionnel
Marlène Bureau	Directrice
Diane De Carufel	Membre du personnel de soutien
Valérie Drapeau	Membre du personnel enseignant
Marie-Hélène Drolet	Membre parent
Anne Hurtubise	Membre parent et représentante au comité de parents
Sébastien Ivers	Membre parent
Christine Latrasse	Membre parent
Évangéline LeBlanc	Membre parent (substitut)
Andrée Mainville	Membre parent et substitut au comité de parent
Anne-Marie Lemieux	Directrice adjointe
Alison Paquet	Membre de la communauté
Vincent Gagné	Membre du personnel enseignant
Nicolas Giroux	Membre du personnel enseignant

Sont absents :

Jean-Philippe Perreault	Membre parent
À nommer	Membre élève
À nommer	Membre élève
À nommer	Membre du personnel enseignant

1-	Mot de bienvenue
	<p>Le quorum est atteint à 19 h. Madame Marlène Bureau, directrice, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement. Les deux membres-élèves ne se sont pas encore identifiés auprès de la direction. Ils seront invités à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.</p> <p>Madame Bureau évoque les nouvelles directives de la santé publique reçues aujourd'hui (port du masque en tout temps dans l'école, temps partiel école/maison pour les élèves de 4^e et 5^e secondaires, arrêt du sport inter-scolaire et des activités parascolaires).</p> <p>Madame Christine Latrasse fera office de secrétaire au cours de la réunion.</p>
2-	Intervention du public
	Aucune intervention.
3-	Lecture et adoption de l'ordre du jour
CE20/21-01	<p>L'ordre du jour se présente ainsi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue; 2. Intervention du public 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour; 4. Élection de la présidence, de la vice-présidence et d'un(e) secrétaire; 5. Adoption des règles de régie interne; 6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2020; 7. Suivis au procès-verbal du 22 juin 2020; 8. Mot du représentant au comité de parents; 9. Modalité de l'exercice du pouvoir au CE et fonctionnement; 10. Adoption du calendrier des rencontres du conseil d'établissement; 11. Adoption du budget de fonctionnement du CE; 12. Fonds à destination spéciale; 13. Activités et sorties éducatives; 14. Mesures d'urgence et plan d'évacuation; 15. Présentation des politiques du PEI; 16. Présentation du programme d'éducation à la sexualité; 17. Clientèle de l'école Perrault; 18. Autres; 19. Date de la prochaine réunion; 20. Levée de l'assemblée. <p>Madame Bureau fait la lecture de l'ordre du jour. Il est demandé de retirer le point 16, car le document n'est pas prêt à être présenté. Il sera placé à l'ordre du jour de la prochaine rencontre. Le point « Offre de services de sport » est ajouté après le point « Mot du représentant au comité de parents ».</p> <p>Madame Christine Latrasse propose et Madame Valérie Drapeau appuie l'adoption de l'ordre du jour.</p>

4-	Élection de la présidence, de la vice-présidence et d'un(e) secrétaire
CE20/21-02	<p>Présidence : Madame Marie-Hélène Drolet est proposée par madame Anne Hurtubise et appuyée par madame Christine Latrasse. Madame Drolet est donc élue présidente du conseil d'établissement à l'unanimité.</p> <p>Vice-présidence : Madame Christine Latrasse est proposée par madame Marie-Hélène Drolet, appuyée par monsieur Sébastien Ivers. Madame Latrasse est donc élue vice-présidente du conseil d'établissement à l'unanimité.</p>
5-	Adoption des règles de régie interne
CE20/21-03	<p>Le document initialement transmis était la version 2016-2017. Une nouvelle version a été adoptée l'an passé et c'est celle qui doit être considérée ici. Un survol rapide du document est présenté par la direction. Le quorum requiert un minimum de trois parents pour un total de huit membres.</p> <p>Madame Andrée Mainville propose et monsieur Vincent Gagné appuie l'adoption des règles de régie interne.</p>
6-	Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2020
CE20/21-04	<p>La direction mentionne que ce sont seulement les membres présents à la rencontre du 22 juin qui peuvent adopter le procès-verbal.</p> <p>Aucune demande de correction ou précision n'est faite.</p> <p>Madame Valérie Drapeau propose et madame Anne Hurtubise appuie l'adoption du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2020.</p>

7-

Suivis au procès-verbal du 22 juin 2020

Document d'encadrement des voyages

En raison de la pandémie, tous les voyages sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Le document n'a pas été retravaillé par le Centre de services scolaire de la Capitale qui était occupé à l'organisation de la rentrée 2020.

Places de stationnements (24 places vont disparaître avec l'agrandissement)

Le sujet a été évoqué à la rencontre du conseil d'établissement de juin et a fait l'objet d'une lettre envoyée à la ville de Québec. La suggestion d'utiliser les espaces verts côté Nord n'a pas été retenue. Des alternatives de stationnements commerciaux ont été évoquées par la ville (200 rue des Franciscains, Tandem, etc.). Madame Bureau doit rencontrer la direction générale à ce sujet dans les prochaines semaines.

Méritas

Il n'y a pas eu de remise en septembre, comme c'était prévu en juin. Les prix ont été récupérés par les lauréats à la fin de l'année scolaire.

8-

Mot de la représentante au comité de parents

Madame Anne Hurtubise nous informe que la première assemblée du comité de parents aura lieu demain, le mardi 6 octobre. Des élections auront lieu à cette occasion pour le conseil d'administration. Elle mentionne les enjeux et elle est très motivée à représenter notre école au comité de parents!

9-

Offre de services de sport

Avec l'annonce du jour et l'interdiction de compétitions, une offre de sports, de type ligue intra-murale respectant le principe de bulles est proposée. Par exemple, pour le futsal, une trentaine d'élèves d'une bulle pourraient permettre de former des équipes de 5-6 équipiers.

Plus de 200 inscriptions ont été reçues pour cette année, ce qui dépasse les chiffres des années passées.

Il n'y aura pas d'activités RSEQ avant Noël. Advenant une reprise en 2021, les équipes « intra-murales » pourront être inscrites et participer à des compétitions avec les autres écoles.

CE20/21-05

Monsieur Sébastien Jolivet propose de lancer une campagne de financement. Un « comité Perrault 2022 » a été créé en vue de l'arrivée de 300 nouveaux élèves avec l'agrandissement. Il propose une vente de billets de participation (des prix seront tirés au sort) dont les profits iront directement aux Spartiates. Madame Bureau mentionne de ne pas oublier de faire ouvrir un fonds à destination spéciale pour gérer cet argent dédié.

Une demande de permis, approuvé par le conseil d'établissement, doit être faite au RACJ.

Madame Valérie Drapeau se questionne au sujet des frais à couvrir si les activités RSEQ recommencent en janvier. Monsieur Jolivet indique que des frais de 125 \$ seront demandés pour la ligue « intra-murale » (les frais habituels sont de 200 \$). Si le RSEQ reprend, on redemandera 75 \$ de plus. Il est à noter que l'école paie également la majeure partie des frais réels entourant le sport scolaire.

Madame Anne Hurtubise propose l'approbation de la demande de permis et monsieur Vincent Gagné appuie.

9-

Modalité de l'exercice du pouvoir au CE et fonctionnement

La direction mentionne que le conseil d'établissement approuve des points comme le plan de réussite, les sorties, la grille-matières. Le conseil d'établissement peut adopter d'autres points comme le projet éducatif, le budget, les règles de vie, etc. On peut aussi consulter sur d'autres points.

Madame Valérie Drapeau précise qu'une approbation se fait en bloc (oui ou non) alors qu'une adoption peut faire l'objet de modification.

10-

Adoption du calendrier des rencontres du conseil d'établissement

CE20/21-06

La présidente présente le calendrier. Le modèle est semblable à celui de l'an passé. Le calendrier comporte six dates de rencontre.

- 5 octobre
- 7 décembre
- 8 février
- 19 avril
- 31 mai
- Date à confirmer

Pour la dernière rencontre de l'année, le conseil d'établissement se réunit et partage un souper. La journée exacte sera confirmée ultérieurement (on réserve la semaine du 14 juin 2021).

Madame Évangéline LeBlanc propose et madame Andrée Mainville appuie l'adoption du calendrier des rencontres.

11-

Adoption du budget de fonctionnement du CE

CE20/21-07

En 2020, un montant de 125,97 \$ a été dépensé pour la collation des grades, laissant un solde de 1 310,00 \$. Pour 2020-2021, un nouveau montant de 923 \$ s'y ajoute. Le budget pour le conseil d'établissement 2020-2021 s'élève donc à 2 107,00 \$.

Madame Bureau propose d'utiliser une partie de ce budget de fonctionnement pour une activité de reconnaissance pour les élèves en décembre (à discuter avec monsieur Sébastien Jolivet, technicien en loisirs et responsable des sports).

Monsieur Sébastien Ivers propose l'adoption du budget de fonctionnement. Il est appuyé par monsieur Vincent Gagné.

12-

Fonds à destination spéciale

CE20/21-08

Le fonds à destination spéciale est présenté et expliqué aux nouveaux membres par la direction. En 2015, le PEI certifiait les élèves. L'argent en prévision de cette certification était amassé sur plusieurs années. Il a été convenu de ne plus payer la certification officielle des élèves PEI et d'utiliser les sommes restantes pour redistribuer aux élèves. Le fonds à destination spéciale a donc été créé. Les parents du conseil d'établissement de l'époque avaient décidé de ne pas redonner cet argent aux parents, mais plutôt de le redonner aux élèves (projets particuliers, aider les élèves dont les parents avaient moins de moyens financiers, etc.).

En date d'aujourd'hui, le solde du fonds à destination spéciale est de 1 889,00 \$.

La direction présente le formulaire de demande et propose de sélectionner trois (3) dates de tombée. Ces dates doivent être en lien avec les rencontres du conseil d'établissement. Les dates de tombée choisies sont le 7 décembre 2020, le 8 février 2021, le 19 avril 2021 et le 31 mai 2021.

Des propositions de projets doivent être soumises au conseil d'établissement par les membres du personnel.

13-

Activités et sorties éducatives

CE20/21-09

Une activité supplémentaire s'est ajoutée par rapport à la liste d'activités envoyée par courriel : il s'agit d'une demande de madame Julie Leblond pour MaTV.

Les activités prévues entre le 8 et le 28 octobre seront annulées en raison des annonces d'aujourd'hui.

Madame Hurtubise évoque la possibilité d'avoir des visites virtuelles de musée et d'assistances virtuelles à des pièces de théâtre. Elle est secondée par madame Leblanc. On propose d'inviter des artistes pour des lectures, en respectant les conseils de la santé publique.

Selon l'évolution de la situation sanitaire, l'offre sera revue au fur et à mesure.

Madame Anne Hurtubise propose l'approbation des activités et sorties éducatives et madame Évangéline LeBlanc appuie la proposition.

14-	Mesures d'urgence et plan d'évacuation
	La direction mentionne qu'il n'y aura pas d'exercice de feu cette année pour des raisons sanitaires. Un exercice d'intrusion aura lieu prochainement.
15-	Présentation des politiques du PEI
	Comme les politiques du PEI doivent être présentées au conseil d'établissement chaque année, la direction présente globalement les quatre (4) politiques. Elles sont mises à jour, au besoin, selon les demandes de l'organisme international gérant le programme.
16-	Présentation du programme d'éducation à la sexualité
	Point reporté.
17-	Clientèle de l'école Perrault
	La direction mentionne qu'il y a présentement 645 élèves inscrits actuellement à Perrault. Plusieurs écoles privées ou programmes spécifiques ont tardé à donner leur réponse en raison de la pandémie et certains élèves se sont donc désistés tardivement. Il reste quelques places libres dans certains groupes.
18-	Autres
	À la demande de madame Marie-Hélène Drolet, présidente, les différents membres du conseil d'établissement se présentent tour à tour.
19-	Date de la prochaine réunion
	La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 7 décembre 2020.
20-	Levée de l'assemblée
CE20/21-10	Madame Marie-Hélène Drolet, appuyée de madame Christine Latrasse, propose la levée de l'assemblée à 20 h 55.



Christine Latrasse, secrétaire



Marie-Hélène Drolet, présidente